

DÉPARTEMENT  
VOSGES

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la COMMUNE DE RACECOURT

SEANCE DU 24 JUIN 2025

L'an deux mil vingt cinq le vingt quatre juin à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. FRANQUEVILLE Joachim, Maire.

En exercice : 11 **Étaient présents** : M. FRANQUEVILLE Joachim, Mme BERTRAND Laurence, M.  
Présents : 8 BELOT Emmanuel, M. BOGARD Alain, M. DIDIER Julien, Mme LANNI Nadine,  
Mme NICOLETTI Catherine, Mme PARISOT Eve-Laure,  
Absents : 3 **Absents excusés** : M. DA ROCHA Manuel,  
Absents : M. GRANDJEAN Gauthier, Mme CARRUBBA Andréa  
Votants : 8  
**Secrétaire de séance** : Mme BERTRAND Laurence,

Date de convocation : 17/06/2025

Date d'affichage : 17/06/2025

DELIBERATION 20250624-04

**Objet : Parc éolien des Baumes**

Le 30 décembre 2024, la société « Parc éolien des Baumes » a déposé un dossier de demande d'autorisation environnementale aux fins d'implanter un parc de 7 éoliennes situé sur le territoire des communes de Remoncourt, Valfroicourt et Rancourt,

Monsieur le Maire informe les Membres du Conseil Municipal que ce dernier devra statuer sur l'opportunité du projet dans la mesure où la commune de Racécourt est incluse dans un périmètre d'affichage d'un rayon de 6 km.

Résultat du vote :  
7 CONTRE, 1 POUR

Ainsi ont délibéré et signé au registre, à l'unanimité, tous les Membres présents du Conseil Municipal.

Laurence BERTRAND  
Secrétaire de séance

Pour copie conforme,

Le Maire,

  
